



**Centre de services scolaire
des Premières-Seigneuries**

**Centre de services
scolaire des
Premières-Seigneuries**

Québec 

RAPPORT ANNUEL 2024-2025 DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DE L'ECOLE DE L'ILE D'ORLEANS

Ce rapport annuel a été préparé conformément aux dispositions du règlement pris en vertu de l'article 457.6. 82, LIP)

Par :	Marie-Eve Guay
Titre :	Présidente
Date :	16 juin 2025

1. Mot de la présidence

L'année scolaire se termine en ce mois de juin, c'est le moment de la réédition de compte ; de prendre un moment pour regarder le travail accompli et nous pouvons être fier.

Notre école de l'île d'Orléans répartie dans nos 3 bâtiments se porte très bien grâce à l'implications de tout le personnel de l'école, la direction et les parents. C'est un milieu sain où les enfants de l'île d'Orléans peuvent fleurir. Ainsi, tous les objectifs d'un conseil d'établissement ont été rencontrés avec une collaboration excellente avec la direction, vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport annuel.

Merci à tous pour votre implication,

Marie Eve Guay

Représentante parent et présidente du Conseil d'établissement de l'école de l'île d'Orléans

2. Présentation des membres du conseil d'établissement

Noms	Titre et fonction au conseil	Durée des mandats
Mme Marie-Eve Guay	Représentante parent et présidente	2e année/2
Mme Caroline Dinel	Représentante parent et vice-présidente	2e année/2
Mme Amélie-Kate Boucher-Parent	Représentante parent et représentante au comité de parents	2e année/2
M. Kevin Auger-Raymond	Représentant Parent	1re année/2
Mme Chantal Filteau	Représentante Parent	1re année/2
Mme Claire Dalmeida	Représentante Parent	1re année/2
Mme Kate Tremblay-Laroche	Représentante du personnel enseignant	Annuel
Mme Geneviève Filteau	Représentante du personnel enseignant	Annuel
Mme Rachel Massé	Représentante du personnel enseignant	Annuel
Mme Hélène David	Représentante du personnel du service de garde	Annuel
Mme Vicky Côté	Représentante du personnel de soutien	Annuel
M. Sylvain Delisle	Représentant de la communauté	Annuel

Un point formel a été placé à l'ordre du jour de chaque séance pour la formation obligatoire des membres. Les membres ont eu l'occasion d'y poser leurs questions. Un formulaire d'attestation de formation a été rempli par les nouveaux membres.

3. Calendrier des rencontres du conseil d'établissement

11 Septembre 2024	30 septembre	25 Novembre	Décembre	27 Janvier 2025
Assemblée générale des parents En présentiel Saint-Laurent	Séance ordinaire En présentiel Saint-Pierre	Séance ordinaire En ligne sur plateforme Teams		Séance ordinaire En ligne sur MicrosoftTeams
Février	17 Mars 2025	Avril	12 Mai	16 Juin 2025
	Séance ordinaire En ligne sur plateforme Teams		Séance ordinaire En présentiel Saint-Pierre	Séance ordinaire En présentiel Saint-Pierre
N.B. : 67. Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire				

4. Principaux sujets traités et décisions prises selon les fonctions et pouvoirs d'un conseil d'établissement

Dates	Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux <u>services éducatifs</u>	Précisions
30 sept. 2024	Règles de régie interne du CÉ	Approuvé
30 sept. 2024	Calendrier des rencontres, échéancier et format des rencontres du CÉ ainsi que le format de formation obligatoire des membres	Approuvé
30 sept.2024	Règles de régie interne du service de garde 2024-2025 (ajustement de tarification)	Adopté
30 sept. 2024	Dérogation d'horaire pour 2 jours : la dernière journée avant les Fêtes et dernière journée de la fin d'année	Approuvé
30 sept. 2024	Projet chien Musca et le Projet Hérissons	Approuvé
25 nov. 2024	Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) 2023-2024	Approuvé

25 nov. 2024	Dérogation alimentaire pour 2 occasions : une journée dans la semaine avant le congé des Fêtes et une journée dans le mois de juin pour la fin d'année	Approuvé
25 nov. 2024	Activités sorties scolaires (voir point 8 du rapport)	Approuvé
27 janvier 2025	Activités sorties scolaires (voir point 8 du rapport)	Approuvé
27 janvier 2025	Grille-matière 2023-2024	Approuvé
17 mars 2025	Activités sorties scolaires (voir point 8 du rapport)	Approuvé
12 mai 2025	Modification calendrier scolaire de 2025-2026 pour l'accueil progressive en septembre des préscolaires	Approuvé
12 mai 2025	Révision des règles de régie interne du service de garde pour 2025-2026	Adopté
12 mai 2025	Règles de vie et procédures de l'école pour 2025-2026	Adopté
16 juin 2025	Fournitures scolaires 2025-2026	Approuvé
Adopté en juin 2024 pour l'année 24-25	Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (PAV)	Sera approuvé en sept. 2025 pour l'année 2025-2026
16 juin 2025	Rapport annuel du CÉ de la présidence	Adopté

Dates	Fonctions / pouvoirs liés aux services extra scolaires	Précisions
	NIL	

Dates	Fonctions / pouvoirs liés aux <u>ressources matérielles et financières</u>	Précisions
30 sept. 2025	Budget accordé au CÉ 2024-2025	Adopté
25 nov. 2025	Budget prévisionnel de l'école 2024-2025	Adopté
17 mars 2025	Budget mi-année (état de la situation)	Adopté
12 mai 2025	Calendrier et frais chargés aux parents pour les journées pédagogiques du service de garde pour 2025-2026	Approuvé
12 mai 2025	Frais chargés aux parents pour la facturation 2025-2026	Approuvé
16 juin 2025	Utilisation des locaux pour 2024-2025	Approuvé

5. Consultation provenant du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries

Dates	Objet de la consultation	Court résumé de la position du CE
17 mars 2025	Consultation sur les critères de la direction de l'école	Les membres ont émis une liste de critères considérant le caractère particulier de notre école en 3 bâtiments éloignés les uns des autres. Voir le point 4,10 du procès-verbal du 17 mars 2025 pour plus de précision.
17 mars 2025	Application Clic-École	Il fut décidé de ne pas participer au projet-pilote.
25 avril 2025 au 2 mai 2025	Consultation sur la Politique visant à contrer le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail	Consultation via courriel vu le délai très court pour répondre. Les suggestions proposées par les membres ont été envoyées au secrétariat général.
30 avril 2025	Consultation de la modification du règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du conseil d'administration	Discuté en personne le 12 mai 2025 Document présenté par la direction Les membres du CÉ n'ont pas d'objection et plaçons notre confiance dans la connaissance des membres du conseil d'administration ayant travaillé sur le document.

6. Financement obtenu (ex: bilan du fonds à destination spéciale)

- La caisse Desjardins a aidé à financer les activités d'accueil dans nos trois bâtiments
- Plusieurs commanditaires ont aidé à financer la course « le Défi de l'île » du 13 juin 2025
- Plusieurs commanditaires ont financé le corridor actif qui sera installé à Sainte-Famille en août 2025
- L'OPP de Sainte-Famille a financé l'épluchette de début d'année et financera le souper hot dog de fin d'année
- Le comité des tirs de tracteurs a organisé une journée des métiers à Sainte-Famille
- La MRC de Saint-Pierre a fourni un jeu gonflable lors du dîner hot dog de fin d'année à Saint-Pierre

7. Bilan de l'utilisation du budget annuel de fonctionnement du conseil

Un budget de 250\$ avait été prévu pour les dépenses relatives au conseil d'établissement (gardiennage ou kilométrages), mais aucune demande de remboursement n'a été faite par les membres. N'étant pas dépensé, ce montant retourne dans le budget global de l'école et servira à estomper le déficit s'il y a lieu.

8. Bilan général - Activités et sorties scolaires des 3 bâtiments

Activité	Date	Groupes concernés	Bâtisse
Plaines d'Abraham - Tour Martello	3 déc. 2024	907-007-127-217	Sainte-Famille
Grand Théâtre de Québec	26-mars-25	005-004-104-105-204-205	Saint-Laurent
Musée des plaines d'Abraham et musée des Beaux-Arts	28-mars-25	347-437-567-657	Sainte-Famille
Salon International du livre de Québec	10-avr-25	127-217-347-437-567-657	Sainte-Famille
Salon International du livre de Québec	09-avr-25	304-344-434-454-544-564-654-604	Saint-Laurent
Parc National de la Vallée de la Jacques-Cartier	15-mai-25	564-604-654	Saint-Laurent
École de cirque	24-mars-25	901-001-121-211	Saint-Pierre
Musée des Beaux-Arts	02-juin-25	005-004	Saint-Laurent
Aquarium de Québec	09-mai-25	304-344-434	Saint-Laurent
Tour Martello	05-mai-25	204-205-454-544	Saint-Laurent
Papillons		001, 901	Saint-Pierre
Imaginarium	28-mars-25	907-007-127-217-901-001	Saint-Pierre et Sainte famille
Site traditionnel Huron	02-déc-24	304-344-434	Saint-Laurent
Pentathlon des Neiges sur les Plainnes d'Abraham	18-févr-25	567-657-561-651-544-564-654-604	3 bâtisses
Baie de Beauport	19-juin-25	Tous les groupes	Saint-Laurent
Cinéplex Odéon Beauport	20-déc-24	Tous les groupes	Saint-Pierre
Centre Dixtration (Centre de divertissement en Beauce)	19-juin-25	Tous les groupes	Saint-Pierre
Parc aventure Ziptopia	19-juin-25	Tous les groupes	Ste-Famille
Croisières AML - Louis Joliet	16-juin-25	657-651-654-604	3 bâtisses
Spectacle de Magie pour Noël	19-déc-24	Tous les groupes	Saint-Laurent

9. Bilan général - Projet éducatif

Vision et valeurs :

Cette année la mission et les valeurs de l'école ont été mises de l'avant de différentes façons cette année, que ce soit à travers nos projets pédagogiques ou nos initiatives en lien avec le climat scolaire. Les résultats obtenus lors de l'évaluation de nos objectifs met en lumière notre engagement collectif envers la réussite, le respect et l'épanouissement de chaque élève.

Objectifs :

- Augmenter à 60 % le taux de garçons ayant un résultat de 75% et plus en écriture, qui était à 56% en juin 2023

Suivant le 2^e bulletins en mars 2025, **59%** de nos garçons atteignent la note de 75% et plus en écriture.

- Augmenter à 69 % le taux de garçons ayant un résultat de 75% et plus en lecture, qui était à 66% en juin 2023

Suivant le 2^e bulletins en mars 2025, **76%** de nos garçons atteignent la note de 75% et plus en écriture.

- Augmenter à 7,8 l'indice de bien-être chez les élèves de 4^e à 6^e année, qui était à 7,6 en juin 2023

Suivant le sondage réalisé auprès de tous nos élèves de 4^e, 5^e et 6^e année en mai 2025, l'indice bien-être est à **7,5**. À noter que la cote de 7,6 en juin 2023 était peu représentative puisque seulement 2 classes avaient répondu au sondage en raison des moyens de pressions. La cote était descendue à 7,0 en juin 2024 lorsque l'ensemble de nos élèves ciblés y avait répondu.

Moyens :

- Nous avons travaillé la **clarté pédagogique** en développant des cibles claires et communes en écriture à tous les niveaux et en lecture au 3^e cycle.
- Nous avons développé des grilles d'évaluation descriptives communes pour chacune de ces compétences permettant l'évaluation au service de l'apprentissage au moyen de **rétroactions efficaces**.
- Nous avons **enseigné explicitement le fonctionnement du cerveau** à tous nos élèves de la maternelle à la 6^e année et discuté de l'impact des émotions fortes sur l'accessibilité et l'efficacité de nos fonctions exécutives (histoires, présentation, etc.)
- Nous avons aussi **travaillé des compétences socioémotionnelles de façon fréquente tout au long de l'année** (reconnaissance des émotions, stratégies d'autorégulation, etc.), notamment par le jeu ou les retours sur des situations du quotidien.

10. Bilan Général - Règles de conduite

Quelques lignes directrices :

Les règles de régie interne au service de garde (SDG) et les règles de vie de l'école pour 2025-2026 ont été revues par l'équipe école. Elles ont été déposées aux membres du conseil d'établissement et approuvées le 12 mai 2025.

Faits saillants de la plus récente mise à jour :

Service de garde :

- Lors d'une dérogation d'horaire imposée par l'école, le service de garde est offert gratuitement, sur les heures école, aux parents qui en auraient besoin ;
- Les heures d'ouverture lors d'une journée tempête ont été modifiées (décision CSSPS). En 2025-2026, les heures d'ouverture lors de tempête seront de 8h à 17h.

Règles de vie et code de conduite à l'école:

- Il a été ajouté que les départs hâtifs ont aussi un grand impact sur le fonctionnement de la classe et qu'ils perturbent l'apprentissage pour tous les élèves du groupe. Ils sont donc à éviter autant que possible ;
- Un tableau des maladies infectieuses à déclarer, préparé par l'infirmière scolaire, sera ajouté pour que les parents sachent quoi divulguer à l'école et quand un enfant doit être exclu ;
- Les restrictions pour les collations seront relâchées tout en favorisant les collations santé et en donnant des exemples concrets imagés ;
- Les montres intelligentes font maintenant partie de la liste des appareils électroniques interdits à l'école puisque certaines ont des fonctions non souhaitées et difficiles à contrôlées (jeux vidéo, textos, caméras, etc.) ;
- Il a aussi été précisé que les élèves ne peuvent « donner » des objets aux élèves de l'école puisque certains donnaient des effets personnels sans le consentement des parents.

11. Bilan Général - Frais chargés aux parents

Quelques faits saillants :

Il a été approuvé le 12 mai 2025 un STATUT QUO des frais chargés aux parents. Il est à noter qu'aucune demande de sortie de classe aux frais des parents a été demandée cette année. Ainsi, il a été reconduit l'entente suivante :

Montant maximal à respecter pour le matériel didactique :

50 \$ au préscolaire (maternelle 4 ans et maternelle 5 ans)

110 \$ au primaire

Montants maximaux à respecter pour les activités et projets spéciaux :

90 \$ pour le projet plein air (reconduit jusqu'en 2027 – en juin 2023) ;

60 \$ pour bonifier les activités ou les sorties **ÉCOLE**

110 \$ pour la célébration de la fin du primaire des élèves de 6e année.

60 \$ pour une activité ou une sortie **CLASSE** supplémentaire selon différentes conditions suivantes :

- Une seule demande par élève dans l'année ;
- Les mesures-école pour les sorties scolaires et activités doivent être utilisées d'abord ;
- L'activité vécue à l'école est animée par une ressource externe ;
- Un taux de participation minimal de 80 % doit être atteint pour que l'activité ou la sortie ait lieu.

12. Bilan général - Information donnés aux parents et à la communauté

Dates	Objet de l'information	Outils utilisés
11 septembre 2023	Assemblée générale : Présentation du rapport de la présidence 23-24 aux parents et élections des membres du CÉ 2024-2025 *Le CÉ recommande que la date soit publicisée dès le mois de juin	Publication dans l'infolettre #1 destinée aux parents via courriel
Informations envoyées mensuellement aux parents Il y en a eu 8 en 2025	Info-parents Dates et informations importantes * Il a été discuté au CÉ de centraliser et non multiplier les communications concernant l'importance du 30 septembre et de l'ajouter au calendrier envoyé aux parents.	Infolettre envoyée par courriel individualisé et aussi déposé sur le site internet de l'école
À l'automne 2024	Les parents ont été consulté concernant l'intensification de l'anglais pour l'an prochain.	Un courriel fut envoyé pour remplir un sondage Form et une rencontre en ligne fut offerte le jeudi 5 décembre 2025 pour répondre aux questions des parents.
	Il y a eu consultation des parents pour sonder la satisfaction de la compagnie a qui est octroyé le contrat de photos scolaire depuis quelques années. La majorité se disait satisfait de la compagnie Photo Repensée. Il y a eu des commentaires et suggestions faits : <ul style="list-style-type: none"> - Ne plus avoir de mozaïques comme photo de groupe (possible) ; - Avoir un choix d'arrière-plan (impossible) - Photo avec fratrie (possible). 	

13. Bilan général - OPP et consultation du personnel

Les résultats de la consultation du personnel amorcée en juin 2024, initiée par le conseil d'établissement en collaboration avec la direction, ont été transmis aux membres du conseil d'établissement. Ils ont ensuite été partagés aux présidentes des OPP (organisation participation parentale) de notre école, soit celle du bâtiment de St-Laurent et celle du bâtiment de Ste-Famille. Les résultats étaient somme toute positif. Le suivi des suggestions sera fait en externe au conseil tant par l'OPP que par la direction.

14. Bilan général des projets spéciaux

1. PROJET PLEIN AIR

Encore cette année, tous les élèves de la maternelle 4 ans à la 6^e année, dans nos 3 bâtiments, ont pu vivre des activités variées et adaptée dans le cadre du projet Plein de l'école.

À l'exception des élèves du 3^e cycle qui se sont rendu à la montagne pour faire du ski alpin (activité plus coûteuse en raison du transport), les frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2024-2025 ont encore une fois été moindre que le 90\$ maximum prévu.

2. OSENTREPRENDRE

Malgré la disparition du financement, habituellement offert par le ministère, deux classes ont tout de même participé au défi Osentreprendre cette année. Miss Kate et les élèves de la classe de 5^e/6^e année à Saint-Laurent ont eu un fort succès, plus qu'escompté, avec la création et la vente d'articles imprimés en 3D. Mme Geneviève Filteau et ses élèves ont quant à eux poursuivi un projet bien-être et un projet intergénérationnel avec les personnes âgées de la Villa des Bosquets.

3. HÉMA-QUÉBEC

Dans le cadre de leur cours de sciences, les enseignantes du 3^e cycle à Saint-Laurent et leurs élèves se sont associés à Héma-Québec pour la mise sur pied d'une collecte de sang. Celle-ci a eu lieu au gymnase de Saint-Laurent au printemps. Toutes les plages disponibles pour les dons de sang ont été prises.

4. ANIMAUX bien-être

Encore cette année, la chienne Musca présente dans la classe de Mme Julie et de Mme Virginie à Saint-Laurent, ainsi que les hérissons de la classe de Mme Geneviève à Saint-Pierre ont su apaiser les élèves et leur apporter réconfort et/ou de bien-être.

15. Mot de la fin – perspectives pour l'année à venir

Merci à tous pour votre implication dans notre école de l'île d'Orléans.
Nous avons des bâtiments où nos enfants peuvent grandir et apprendre sainement.

Nous accueillons favorablement le statut quo des frais chargés aux parents et l'élargissement du choix de collations matinales par les parents.

Une inquiétude grandissante parmi les membres du conseil d'établissement est celle de l'utilisation des écrans à l'école puisqu'il n'existe pas de balises claires quant au temps prescrit ou à proscrire en contexte d'apprentissage. Étant donné que le temps qui y est consacré et les formes d'utilisation divergent d'un enseignant à l'autre, les membres du conseil d'établissement aimeraient avoir des clarifications de la part de l'école par rapport à ce qui est autorisé ou non. S'ajoute aussi à cette préoccupation l'émergence de l'intelligence artificielle. Des clarifications seront également nécessaires à ce sujet au cours de la prochaine année scolaire.

Bon été et à l'automne prochain !

Marie Eve Guay
Représentante parent et présidente